

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 06 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
le six mars à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur
DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20250306_9

↳ Réaménagement des Quais du Wimereux - Demande de subvention auprès de
l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) -
Approbation du plan de financement.

Date de la convocation

▪ 28 février 2025

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mme DUQUESNE Cécile, M. JOLIE Pascal, Mme KOROL
Renée, M. DEVIN Serge, Mmes NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie (*arrivée à 18H42 au début de
la présentation du ROB*), LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine,
DAUSQUE Ludivine, MM. LEPRETRE Médéric, SENEAL Yannick, MARLOT Loïc, LAMIRAND
Christophe, SERGENT Didier, Mme REBOUL Sophie, M. IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme BARDEAUX Sandrine	à	M. JOLIE Pascal
M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme DREUSLIN Estelle	à	Mme KOROL Renée
Mme NOËL Laure	à	M. DEVIN Serge
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme NOURTIER Fabienne
Mme ROUSSEAU Marie-José	à	M. LAMIRAND Christophe

Absente excusée sans procuration

Mme SAUVAGE Edith

Absents non excusés

Mme HEMBERT Axelle
M. PORTUESE Aurélien.

A été nommé secrétaire de séance

M. BOUTLEUX Guy

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

**RÉAMÉNAGEMENT DES QUAIS DU WIMEREUX
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DOTATION
D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

La première phase du projet « Réinventons les Quais », telle qu'issue du plan guide réalisé en 2022, est entrée en phase opérationnelle.

Elle concerne 2 principes d'aménagement : celui des espaces publics (place Albert 1^{er}, quai Giard, rues Wimet et Soehnlín) et celui lié à l'extension du Centre Administratif.

Cette extension de la Mairie concerne :

- Une partie du rez-de-chaussée consacrée à l'accueil d'un espace de l'ordre de 100 m² dédié au nouveau Bureau d'Information Touristique,
- L'autre partie du rez-de-chaussée étant réservée au réaménagement de l'accueil de la Mairie, ce qui va permettre d'améliorer les services rendus aux usagers et les conditions de travail des agents,
- La création à l'étage d'une nouvelle salle multi fonctionnelle, qui aura vocation à accueillir les réunions du Conseil Municipal, des expositions culturelles...

Ainsi, les objectifs poursuivis seront :

- Le renforcement de la centralité des services publics (Mairie, Bureau d'Information Touristique, la Poste, écoles, antenne du Conservatoire de musique et de danse du Boulonnais etc.).
- de faire de la place Albert 1^{er}, l'espace central de la Commune en matière d'offres et de services pour les habitants et les touristes. Le renouvellement de la place permettra de mieux lier les différents centres de profit (front de mer, rue commerçante et centre-ville, jardin et salons de la Baie Saint Jean). Ce point de jonction sera le point de départ pour des déambulations plus apaisées dans la Ville et pour le tourisme communal et intercommunal avec l'implantation du nouveau Bureau d'Information Touristique. De plus, Wimereux est la porte d'entrée sud du Grand Site de France « les Deux-Caps », cette nouvelle place marquera une ouverture vers le patrimoine de la Côte d'Opale.
- de proposer des offres en matière d'information touristique et de service public, plus moderne et en accord avec l'évolution des modes de consommation. La Mairie est consciente de l'évolution rapide des modes de transmission de l'information qu'elle soit touristique, culturelle ou autre. Elle est consciente que sa consommation est également différente. C'est pourquoi le projet d'extension du centre administratif de la Mairie entend rassembler en un même lieu ces différents services publics d'attractivité. Cela permettra de mieux rassembler les informations et les services publics tout en les véhiculant dans un lieu moderne, ouvert sur le centre-ville et les nouveaux espaces publics des quais du Wimereux.

- 3/N° 9 -

- de s'engager sur une qualité énergétique, acoustique de l'extension du centre administratif, ainsi que le bâtiment sur lequel elle sera adossée, la volonté étant de s'adapter au contexte très tendu du marché de l'énergie et d'avoir des bâtiments administratifs plus résiliants.

Concernant la partie bâimentaire, des partenaires financiers se sont déjà déclarés (le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, la Communauté d'agglomération du Boulonnais). L'État étant susceptible d'accompagner la Commune au titre de la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux (DETR) au titre de la priorité 1 « Bâtiments publics (construction, aménagement ou rénovation de bâtiments scolaires, périscolaires et administratifs) », sa participation sera sollicitée à hauteur de 300.000 € (*trois cent mille euros*), conformément au plan de financement annexé à la présente délibération.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

VALIDE le projet de rénovation, d'extension et de modernisation du Centre Administratif dans le cadre du projet « réinventons les quais du Wimereux » ;

VALIDE le plan de financement annexé à la présente délibération en ce qu'il prévoit une subvention attendue de l'État au titre de la DETR à hauteur de 300.000 € (*trois cent mille euros*) ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter ladite subvention et à signer tous les actes en découlant.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,
Guy BOUTLEUX.

#signature#